



**Rapport de l'atelier sur la migration
vers la radiodiffusion numérique
au Senegal**

Coura Fall and A. Ndiaye

*Association pour le progrès des communications
Septembre 2011*

Table de Contents

1. Introduction:.....	3
1.1 Programme de l’atelier :.....	3
2. Niveau de participation:.....	4
3. Première présentation: Migration Numérique au Sénégal (Malick NDIAYE).....	5
3.1. Contexte.....	5
3.2. Le Comité National pour le passage de l’audiovisuel de l’analogique au numérique (CNN).....	5
3.3 Le comité de coordination.....	6
3.4 Les commissions spécialisées.....	6
3.5 Les Moyens.....	6
3.6 Focus sur l’environnement Juridique.....	6
3.7 Normes.....	7
4. Deuxième présentation: Transition Numérique: Etat des lieux et Enjeux en Afrique (Isabelle Gross-BalancingAct).....	7
4.1 Bénéfices.....	8
4.2 Mesures d’accompagnement.....	8
4.3 Règlementation	8
4.4 Moyens	8
4.5 Feuille de route.....	8
Eléments de Migration réussie.....	9
5. Troisième Présentation: Migration vers la radiodiffusion numérique au Sénégal (Coura FALL).....	9
5.1 Rappels.....	9
5.2 Diversité de programme et de contenus.....	10
5.3 Gestion des fréquences.....	10
5.4 Conclusion.....	11
6. Les Groupes de travail.....	11
7. Impacts de l’atelier: anecdotes, articles.....	12

1. Introduction:

Le passage de l'audiovisuel de l'analogique au numérique ou la transition de la radiodiffusion vers le numérique préoccupe tous les pays qu'ils soient développés ou en voie de développement.

L'atelier organisé par l'Association pour le Progrès de la Communication (APC), BalancingAct avec le soutien de Open Society Institute (OSI) à Dakar le 29 juin 2011 a permis de réunir les différents acteurs et parties autour d'un ordre du jour afin de:

- Fournir des informations sur les questions majeures auxquelles sont confrontés les pays d'Afrique;
- Faire l'état des lieux au Sénégal;
- Discuter des approches qui pourraient améliorer la réflexion sur le processus de migration.

Cette réunion a été couplée par un point de presse réunissant la majorité des organes de presse exerçant au Sénégal et un reportage sur la réunion a été diffusé dans le journal officiel du soir à la date du 29 juin 2011.

Les conclusions des travaux de Dakar sous forme de recommandations seront remises au Comité National Numérique (CNN) coordonné par Monsieur Malick NDIAYE.

1.1 Programme de l'atelier :

Time	Topic	Facilitator / Chair
09h00-09h30	ACCUEIL ET INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none">▪ Mot de bienvenue – Ministère des Télécommunications et TICs (5-7 mn)▪ Aperçu du programme – Coura Fall (5 mins)	Malick Ndiaye
09h30-10h30	TRANSITION VERS LE NUMERIQUE: Au delà de la question <ul style="list-style-type: none">▪ Comprendre les enjeux, les défis et les potentiels avantages LA MIGRATION NUMERIQUE EN AFRIQUE ET EN GENERAL <ul style="list-style-type: none">▪ Un examen des progrès de la transition dans d'autres pays d'Afrique et dans le monde▪ Présentation par Isabelle GROSS (45 mins) Q&A (15 mn)	Coura FALL
10h30-11h00	Tea/Coffee	
11h00-11h30	LA MIGRATION NUMERIQUE AU SENEGAL <ul style="list-style-type: none">▪ Présentation de la recherche sur la migration numérique au Sénégal Coura Fall (15 minutes)▪ Mise à jour du Comité national sur les progrès réalisés à ce jour et qui est prévu dans le futur par le Coordinateur du Comité National Malick NDIAYE (15 mins)Écouter Lire phonétiquement	Isabelle GROSS

11h30-13h00	PRINCIPAUX ENJEUX / PROBLEMES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Panel de représentants de différents groupes d'intervenants : <ul style="list-style-type: none"> - Aspects techniques (gouvernement, groupe de presse, groupe de consommateurs, etc..) - Chacun présentera pendant environ 5-7 minutes sur ce qu'ils considèrent comme les principaux enjeux et défis suivis de commentaires/questions des participants (30 mins). Écouter Lire phonétiquement 	Olivier SAGNA
13h00-1400	Déjeuner	
14h00-15h30	REPNSES AUX QUESTIONS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe de discussion sur des approches pour s'attaquer à certains des principaux problèmes identifiés dans les précédentes sessions [à identifier avec les participants des questions sur lesquels ils veulent centrer la discussion. ▪ Exercice de groupe / discussion qui se concentre sur l'identification des approches possibles pour traiter ces questions. 	Isabelle GROSS Coura FALL
15h30-16h00	Tea/Coffee	
16h00-16h30	PLAN D' ACTIONS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe de discussion sur le futur. 	Coura FALL
16h30 – 17h00	CLOSING REMARKS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conclusion du Ministre des Télécommunications et TICs et le Coordinateur du Comité National pour la transition numérique. 	Malick NDIAYE

2. Niveau de participation:

L'atelier sur la transition de la radiodiffusion au numérique a vu la participation de tous les acteurs:

- Le Ministère de la Communication, des Télécommunications et des TIC;
- Le Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA)
- Le Comité National Numérique (CNN);
- L'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes(ARTP);
- Les opérateurs de télécommunications;
- Les opérateurs de chaînes de radiodiffusion;
- Les associations de consommateurs;
- Les autres acteurs.

3. Première présentation: Migration Numérique au Sénégal (Malick NDIAYE)

Le comité national est presque arrivé à ses conclusions et les résultats des travaux de l'atelier numérique seront versés dans le travail du CNN.

3.1. Contexte

L'impact de la technologie numérique sur l'audiovisuel est si important que beaucoup de pays sont engagés dans l'exercice de migration vers le numérique conformément au traité international appelé « Accord GE06 » initié par l'Union internationale des Télécommunications (UIT) et qui a fixé la date limite de cette migration au 17 juin 2015.

Le comité présente un document qui consiste à définir un projet de Stratégie Nationale en vue l'introduction de la télévision numérique terrestre au Sénégal.

Au Sénégal, les radiodiffuseurs utilisent des systèmes d'émission analogique fonctionnant dans les bandes d'ondes métriques (VHF) et décimétriques (UHF). Les signaux de télévision transmis, nécessitent une largeur de bande de 7 à 8 MHz.

La libéralisation du secteur de l'audiovisuel a occasionné au Sénégal, une demande sans cesse croissante de fréquences pour l'établissement de stations de radiodiffusion télévisuelle dans les différentes localités du territoire national et les ressources spectrales attribuées au service de radiodiffusion deviennent de plus en plus rares.

Les fonctions réglementaires du secteur de l'audiovisuel sont assurées par le Ministère de la Communication son statut de tutelle et le Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) en qualité d'organe de contrôle, les deux entités sont assistées dans cette tâche techniquement par l'ARTP.

Le rôle de l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) est d'assurer l'utilisation rationnelle, efficace, équitable et économique du spectre radioélectrique.

La télévision numérique reste alors une nouvelle manière de traitement du signal audiovisuel analogique en signal numérique.

3.2. Le Comité National pour le passage de l'audiovisuel de l'analogique au numérique (CNN).

Créé par arrêté du Premier Ministre n° 07593 en date du 26 août 2010.

Les termes de références ont été élaborés par un groupe consensuel ou comité de rédaction composé de compétences du secteur public et du secteur privé.

Il est placé sous l'autorité du Ministre de la communication qui assure la présidence et du CNRA qui assure la vice-présidence.

La liste des membres du Comité National sont disponibles en annexes dans le rapport sur la recherche sur la Migration numérique au Sénégal.

3.3 Le comité de coordination

Le Comité de coordination est chargé d'assurer :

- le suivi régulier et la coordination du projet;
- la réalisation des activités transversales;
- la communication du projet;
- la préparation des réunions du comité national.

3.4 Les commissions spécialisées

Il a été mis en place quatre Commissions spécialisées qui sont chargées de réfléchir sur les aspects techniques, juridiques, commerciaux et de distribution, des contenus et des programmes.

- **Commission technique** : propose un plan d'actions comprenant les différentes options techniques de migration numérique pour la diffusion terrestre et leurs conséquences en termes d'efficacité spectrale et économique.
- **La commission juridique et éthique** : Elle met en place un cadre juridique approprié du passage de l'audiovisuel analogique à l'audiovisuel numérique, afin que soient garantis les droits de tous les acteurs et le respect du principe de la continuité du service public audiovisuel.
- **Commission commerce et distribution** : Elle prend en charge les préoccupations des consommateurs en termes de programmes, mais aussi le renouvellement des antennes, téléviseurs et postes de radio.
- **Commission contenus et programmes** : Elle met en place une stratégie de développement de contenus et programmes audiovisuels.

3.5 Les Moyens

Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet seront mobilisées dans le cadre des missions des structures responsables des secteurs concernées (MICOMTELTIC, CNRA, ARTP, SCA), des contributions du secteur privé, et des ressources additionnelles mises à disposition par le Ministère de l'Economie et des Finances.

3.6 Focus sur l'environnement Juridique

Les principaux acteurs du sous-secteur de la radiodiffusion sont les opérateurs de chaînes de radiodiffusion. Ils assurent toutes les tâches de la chaîne de valeur : la production de programmes, le transport des signaux et la diffusion.

En plus de ces acteurs, il existe un Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) qui régule le secteur de l'audiovisuel et un Ministère en charge de la tutelle du secteur de l'Information.

L'arrivée de la TNT change la donne et nécessite l'existence d'autres acteurs

Un opérateur de multiplex qui gère le multiplexage de tous les programmes et un diffuseur technique qui assure la diffusion de ces programmes.

3.7 Normes

Cinq normes ont été rappelées :

- ATSC ou Advanced Television Systems Committee, est un groupe qui définit les normes de transmission de la TNT aux USA. En plus des USA, la norme est utilisée au Canada, au Mexique, en Corée du Nord et en Argentine.
- DVB-T ou Digital Video Broadcasting-Terrestrial, fait partie de la norme européenne DVB appliquée aux transmissions terrestres hertziennes ;
- Le standard DMB ou Digital Multimedia Broadcasting est issu de la technologie européenne DAB-Digital Audio Broadcasting ;
- L'ISDB-T ou Integrated System Digital Broadcasting-Terrestrial est un standard japonais ;
- China Mobile Multimedia Broadcasting (CMMB) est un standard de télévision mobile et multimédia, développé en Chine.

Le choix entre ces normes s'est fait selon les critères suivants :

- La facilité de sa mise en œuvre;
- Les types de réception offerts : fixe, portable et mobile;
- L'harmonisation avec les pays voisins avec lesquels nous partageons la même frontière;
- La région de l'union internationale des télécommunications pour laquelle la planification a été faite.

4. Deuxième présentation: Transition Numérique: Etat des lieux et Enjeux en Afrique (Isabelle Gross-Balancing Act)

La transition numérique est lancée dans cinq (05) pays, elle est en phase pilote dans dix (10) autres, dans quatorze (14) autres le processus vient d'être démarré et il faut noter qu'actuellement vingt-trois n'ont du tout pris aucune initiative dans ce sens.

Maintenant la problématique est de savoir qu'en sera-t-il d'ici la date butoir de Juin 2015?

Lancements publics: Maroc, Maurice, Kenya, Nigeria et la Tanzanie

Projets pilotes: Tunisie, Afrique du Sud, Ouganda, Guinée, République Centre Afrique, Burundi, Gabon, Ghana, Rwanda et la RDC

Certains pays sont confrontés au choix des normes et d'autres confient le processus à des privés, ces particularités font de l'évaluation des projets une tâche difficile.

Dans certains pays l'étude de faisabilité est achevée mais les décideurs tardent à mettre en œuvre le projet. Trente (30) pays selon l'analyse de Madame Gross semblent ne pas avoir de stratégie ou n'ont pas lancé de plan d'actions ce qui laisse un vaste chantier aux acteurs du secteur.

On peut citer l'Angola, le Tchad, les Comores, le Congo-Brazzaville, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Guinée Equatoriale, l'Eritrée, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Libéria, la Libye, Madagascar, la Mauritanie, Sao Tome & Principe, les Seychelles, le Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Swaziland, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe.

4.1 Bénéfices

L'analyse a permis de voir les bénéfices suivants:

- meilleur usage du spectre de fréquence (réallocation des fréquences récupérées);
- amélioration du signal et de la qualité des images;
- accroître le nombre de personnes qui peuvent accéder à la TV en augmentant la zone de couverture (problème d'électricité);
- offrir un contenu plus diversifié et améliorer sa qualité, en particulier le contenu local;
- accroître les investissements et les emplois dans un secteur audiovisuel plus grand (le secteur devient concurrentiel est porteur de valeur);
- autres bénéfices: amélioration de la télévision publique, plus grand accès aux médias, meilleurs mécanismes de financement, amélioration de l'accès à l'électricité;
- Essor de l'industrie culturelle avec la stimulation de la créativité.

4.2 Mesures d'accompagnement

Le cout des boîtiers adaptateurs entre 30 et 100 dollars peut constituer une entrave à la migration.

Seulement il peut être récupéré sur les retombées générées sur le partage d'infrastructure par exemple.

Un autre problème préoccupe les états qui ont décidé de se lancer dans la transition, c'est la question des normes, celle-ci est récurrente et certains comme l'Afrique du Sud ont adopté la norme ISDB-T utilisée au Brésil et la majorité pour le moment des pays africains qui ont lancé le projet sont à la norme DVB-T et DVB-T2 et la norme de compression MPEG2 et MPEG4MPEG 4: meilleure

MPEG 4 est la meilleure compression, elle offre plus de chaînes, le Ghana, le Kenya, la Tanzanie, la Tunisie, l'Ouganda l'ont adoptée.

4.3 Règlements

Boîtiers numériques seront-ils un modèle propriétaire ou ouvert?

Y'aura-t-il des licences pour la diffusion,

La distribution du signal sera-t-elle assurée par un seul diffuseur?

Le diffuseur sera-t-il public et national ou un privé?

4.4 Moyens

Les moyens peuvent venir des ressources internes, fiscales, de politiques de redevance et de prélèvements ou des projets prioritaires des organismes ou de l'UIT.

4.5 Feuille de route

- Stratégie gouvernementale et objectifs réglementaire:

Les gouvernements peuvent engager des réformes allant dans le sens d'étendre les zones de couverture, d'élargir le marché à plus d'opérateurs ou de chaînes, d'améliorer et de diversifier les contenus.

- Partenariat

Impliquer le secteur public et privé en s'accordant sur les dates butoir.

- Stratégie de déploiement

Est-ce le marché qui fixe la vitesse de déploiement? faut-il un déploiement dirigé (avec subventions)? Ou un déploiement imposé?

Eléments de Migration réussie

- Accords sur la stratégie de rediffusion avec les sociétés concernées;
- Atteindre une masse critique en termes de chaînes et de couverture (60% de la population);
- Accords sur une stratégie de communication avec les diffuseurs et producteurs;
- Favoriser la couverture de zones rurales pour mieux montrer les bénéfices de la migration.

5. Troisième Présentation: Migration vers la radiodiffusion numérique au Sénégal (Coura FALL)

La réflexion s'articule autour de trois motifs:

- Voir les parties prenantes concentrer leurs efforts sur la façon de réduire les coûts de migration vers le numérique et entrevoir un plus large éventail de services disponibles.
- Encourager les décideurs politiques africains et les régulateurs à ouvrir leur processus de décision aux diffuseurs et aux organisations de la société civile pour une concertation et une prise en charge inclusive des changements qui se produisent et pas seulement en tenant compte des aspects techniques.
- Influencer la pensée globale sur ce que représente «l'intérêt public*» des médias en Afrique et créer un couple de modèles différents d'aborder les questions de contenu, de l'accès, de la gouvernance et du financement.

5.1 Rappels

La SN RTS est le radiodiffuseur public et conformément à la loi numéro 92-02 du 6 janvier 1992 elle assume une mission de service public.

Depuis 2003, le législateur sénégalais a dû mettre en place un cadre juridique approprié pour répondre efficacement à la déréglementation du secteur audiovisuel.

Les programmes nationaux occupent 55% de la grille et il faut noter au passage qu'il existe au Sénégal six langues nationales codifiées: WOLOF, SERERE, PEULH, DIOLA, MANDINGUE, et SONINKE.

La RTS a très tôt choisi l'option du numérique et en 2007, elle renouvelle ses équipements de la RTS dans le cadre de la coopération japonaise et de l'OCI (Organisation de la Conférence Islamique).

En 2008, la chaîne publique a fait un pas important vers l'option du «tout numérique».

la RTS a signé le 22 août dernier une convention avec la société chinoise Startimes, convention aux termes de laquelle la société chinoise devrait permettre le passage de l'analogie au numérique du radiodiffuseur public sénégalais.

Cela bouleversera tout le processus et incitera le gouvernement à précipiter la mise en place du Comité Nationale et tout le processus de migration vers le numérique.

5.2 Diversité de programme et de contenus

La RTS, chaîne publique, née en 1963, a très longtemps eu le monopole des émissions télévisées. Elle émet également depuis quelque temps une chaîne culturelle et sportive appelée SN2.

La libéralisation progressive des secteurs de la télévision (à partir 1991) et de la radio (à partir de 1994) a permis à des groupes de communication privés d'entrer dans ces nouveaux marchés.

On recense aujourd'hui 6 chaînes de télévision à savoir:

- Canal Horizons, installé en 1991 au Sénégal,
- La chaîne 2STV, initialement appelée RTS2, née en 2003 d'une collaboration entre la RTS et des producteurs indépendants comme Origines SA, société de production audiovisuelle connue dans la production musicale et de vidéoclips.
- Canal Info News, première chaîne de télévision privée d'informations en continue lancée en octobre
- La chaîne Radio Dunya Vision, RDV TV, détenue par le groupe Excaf, premier opérateur MMDS au Sénégal, propriétaire de quatre chaînes de Radios FM.
- WalfTV qui fait partie du Groupe Walf Fadji, d'abord diffusée par satellite depuis la France à partir de décembre 2006, elle est accessible par abonnement et depuis septembre 2007, elle émet en clair par voie hertzienne sur tout le territoire sénégalais.
- TFM, dernière née des télévisions privées sénégalaises, chaîne à vocation culturelle, la nouvelle télé du chanteur Youssou Ndiour qui dirige déjà un groupe de presse nommée Futurs Medias.
- Et bientôt Africa 7,

Pour les contenus, le paysage est peu diversifié. En général, les programmes sont repartis, de manière classique entre l'information, le divertissement, le sport et la fiction. Les différentes chaînes privées proposent également des journaux télévisés mais proposent aussi un grand nombre de talk-shows et d'émissions de divertissement comme la RTS sans oublier le sport.

En général, les chaînes suivent toujours ce qui se fait dans une autre télévision ou reprennent le même concept.

Au Sénégal, près de 5 milliards sur le chiffre d'affaires de la publicité fait dans les médias (radio, télé, presse écrite et Internet) reviennent de fait à la RTS qui mène ainsi grand train. Les autres se partagent à peine trois (3) milliards.

Il faudrait noter que ces chaînes à travers leurs organes de presse reçoivent annuellement une aide à la Presse très peu significative de la part de l'Etat.

5.3 Gestion des fréquences

Au Sénégal, l'assignation des fréquences pose problème car les diffuseurs ne respectent pas souvent les cahiers de charges et par conséquent rencontrent quelques soucis techniques (déphasage entre le son et l'image, niveau de son faible, brouillage etc.)

Pour le gouvernement du Sénégal, l'importance est que les populations reçoivent la télévision chez eux donc l'intérêt public est primordial.

Le dernier **GSR (Global Symposium for Regulators)**, rencontre mondiale des régulateurs qui s'est tenue en novembre 2010 à Dakar a pu fixer des stratégies et actions à mener pour une meilleure gestion de ces

fréquences dans l'optique d'une transition très positive de l'analogique au numérique tout en considérant l'intérêt public dans l'allocation des fréquences et la réaffectation du dividende numérique.

5.4 Conclusion

La migration vers le tout numérique est une étape provisoire de la convergence des secteurs des Télécoms. Elle n'intéresse pas seulement le volet équipements et doit s'accompagner de mesures se traduisant par des politiques volontaristes et immédiate de formation du personnel technique des secteurs de l'audiovisuel, des télécommunications et des TICs.

Les gouvernements ont un rôle essentiel dans la création d'un environnement propice à la radiodiffusion numérique.

6. Les Groupes de travail

Après les présentations, quatre groupes se sont constitués:

Groupe 1- Opérateurs de distribution

Groupe 2-Consommateurs

Groupe 3-Cadre légal est réglementaire (Gouvernement et Régulateur)

Groupe 4-Presses

Ce dernier n'a pu être constitué faute de membres.

En conclusion, après plusieurs heures de réflexion et de travail, les groupes de travail ont fait un certain nombre de recommandations au comité parmi lesquels:

- Choisir l'option de réorganisation des acteurs du secteur de l'audiovisuel;
- Choisir la société chargée de la distribution ou de transport (qu'advient-il des infrastructures existantes?);
- Définir les conditions d'allocation des ressources tirées du dividende numérique (Ressources fréquentielles) et valorisation du dividende;
- Gérer la communication sur les retombées du choix de la réorganisation;
- Choisir un opérateur de multiplex et définir sa nature juridique;
- Rendre accessible les boîtiers adaptateurs;
- Améliorer la qualité du signal et développer les contenus;
- Protéger les jeunes avec l'insertion de pictogramme;
- Favoriser la production locale avec l'encouragement de chaînes régionales;
- Subventionner les récepteurs (Radio et Télévision);
- Veiller à l'intégrité des œuvres de l'esprit dans le respect de la propriété intellectuelle;
- Encourager les sociétés de production vers un marché pluriel;
- Assainir et professionnaliser le secteur de la radiodiffusion;
- Fixer ou imposer des quotas pour la production locale (contenus qui tiennent compte des diversités ethniques et régionales);

- Travailler pour des mécanismes de financement de la création audiovisuelle et d'incitation à l'innovation en matière de production audiovisuelle;
- Revoir le cadre juridique afin de prendre en compte le piratage.

L'ambition majeure doit rester la restructuration du paysage audiovisuel sénégalais afin de favoriser la création de groupes audiovisuels à l'échelle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou de l'Union économique monétaire ouest-africaine (UEMOA).

En définitive, les recommandations des différents groupes de discussion seront transmises au Comité National pour un suivi et surtout une intégration dans le long processus de migration déjà enclenché.

L'atelier s'est terminé par le mot de clôture du représentant du Ministre de la Communication, des Télécommunications et des Postes. Il a été également rappelé de bien poursuivre ce processus en ligne pour accompagner davantage le Comité National.

7. Impacts de l'atelier: anecdotes, articles...

Passage de la radiodiffusion au numérique : Un contenu diversifié, mais plus coûteux

Walf Fadjri- 29 juin 2011

Désormais, il y aura des changements dans le paysage audiovisuel sénégalais. Pour s'adapter à l'air du numérique, le Sénégal met en place une stratégie de transition. Un atelier sur cette transition a été tenu hier.

Le coordonnateur du CNN pour la préservation de l'audiovisuel des OPA étrangères

AP Sénégalaise- 29 juin 2011

Dakar, 29 juin (APS) – Le coordonnateur du Comité national pour le passage de l'audiovisuel de l'analogique au numérique (CNN), Malick Ndiaye, invite à plus de vigilance afin que le secteur ne tombe pas entre les mains d'opérateurs étrangers.

Le passage au numérique est de la responsabilité de l'Etat (coordonnateur)

AP Sénégalaise- 29 juin 2011

Dakar, 29 juin (APS) – Le coordonnateur du Comité national pour le passage de l'audiovisuel de l'analogique au numérique (CNN), Malick Ndiaye, a fait savoir, mercredi à Dakar, que le passage vers le numérique est de "la responsabilité de l'Etat" qui doit tout mettre en œuvre pour sa réalisation.

Passage de l'analogique au numérique à la télévision: Les Sénégalais devront s'équiper d'adaptateurs d'un coût de 22 500 à 45 000 F

OSIRIS- 30 juin 2011

Le Sénégal va bientôt connaître une mutation dans le domaine de l'audiovisuel avec le passage de l'analogique au numérique. En effet, l'Association pour le progrès des communications a décliné hier les enjeux, les défis et les potentiels d'un tel projet.

Audiovisuel: De l'analogique au numérique, la stratégie de transition sera validée avant la fin de l'année

OSIRIS- 30 juin 2011

Répondre aux défis qui se présentent face aux mutations technologiques et particulièrement à la transition de l'analogique vers le numérique, c'est le sujet qui a réuni hier en atelier, les acteurs de l'audiovisuel pour un partage d'expériences . La date butoir retenue pour l'harmonisation mondiale dans le mode numérique est fixée par l'Union Internationale des télécommunications (UIT) au 17 juin 2015.

«Le Sénégal sera prêt en 2015»

Sud Quotidien- 30 juin 2011

Le Sénégal sera fin prêt avant l'échéance de 2015 pour le passage de l'analogie au numérique. Malick Ndiaye, président du comité national pour le passage au numérique, l'a assuré hier. Le représentant du ministre de la Communication a également demandé ...